

Remise des labels «Action Bourbre Responsable»

Pour sa 7e édition la cérémonie de remise des labels Développement Durable « Action Bourbre Responsable » récompensait huit entreprises ayant engagé pendant l'année 2017 une démarche durable pour améliorer leurs pratiques de façon continue.

Organisée à la **CCI Nord Isère** à Villefontaine, cette nouvelle édition confirmait le rôle de l'association Bourbre Entreprises Environnement (BeE) présidée par Jean-Christophe Milliat pour accompagner les entreprises et faire entendre leurs voix auprès des instances locales et en particulier en ce qui concerne les programmes et actions liés à l'amélioration de la qualité des eaux de la Bourbre.

Soutenue depuis sa création en 2003 par la CCI Nord Isère, BeE regroupe une soixantaine d'entreprises, organisations consulaires et patronales qui ont la volonté de concilier l'impératif de développement économique et la nécessaire prise en compte des enjeux environnementaux sur le territoire du bassin versant de La Bourbre. Une démarche de valorisation de la Bourbre d'autant plus cruciale que l'association est présente dans les instances locales liées au Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (Sage) qui va être révisé.

Moutons et marmite de cuisson

Mais l'heure était bien aux récompenses pour les entreprises qui profitaient de cette tribune pour présenter leur action responsable. On retiendra entre autres celle de Veolia La Tour-du-Pin avec une opération d'éco-pâturage des espaces de prairie sur le site de l'installation de stockage de déchets non dangereux de Cessieu avec l'installation estivale de 35 moutons. Ce qui a évité d'avoir recours à des produits phytosanitaires et permis une mise à disposition de terrains initialement non disponibles pour l'agriculture et valorisés pour cet usage.

Le groupe Pierre Martinet a mis en place une marmite de cuisson avec panier d'égouttage intégré pour réduire significativement sa consommation d'eau en priorisant des partie du process et ainsi diminuer les flux de « pollution » organiques envoyés vers la station d'épuration interne.

Pour GTA Gaudin il s'agissait d'économiser l'eau et les produits d'imprégnation pour limiter le rejet au réseau d'assainissement tout en conservant un apprêtage de qualité. Pour les entreprises Snam, Serge-Ferrari, PCAS, Decomatic et Arc en Ciel recyclage leurs actions portaient sur la sécurité, sur les coûts des déchets, les économies en termes d'éclairage et de consommation de gazole et GNR.



Les entreprises labellisées aux côtés des élus du territoire et du Sous Préfet

Lessor.fr du 23 Mars 2018



La revue de presse étant soumise à déclaration auprès du CFC, nous vous remercions de ne pas la diffuser à l'extérieur, ni la stocker sur vos ordinateurs